

Europe

STRATÉGIE VACCINALE : LE MALAISE EUROPÉEN

Théo Bourgoïn-Verdier

15/03/2021

Un peu plus de 7% de la population européenne a reçu au moins une dose de vaccin, contre près de 20% aux États-Unis. Pourtant, les Vingt-Sept ont autorisé l'exportation de 34 millions de doses depuis janvier dernier. Une stratégie difficilement lisible pour les citoyens européens qui attendent leur injection, selon Théo Verdier, vice-président du Mouvement européen-France et expert associé à la Fondation Jean-Jaurès.

La Commission européenne a annoncé la prolongation jusqu'à l'été du mécanisme de contrôle des exportations qui permet aux États européens de donner leur aval à l'envoi de doses aux pays non membres. Dans [un communiqué](#), l'exécutif européen évoque fièrement le statut de « premier fournisseur de vaccins » au monde qu'a acquis l'Union européenne. Cette place en haut du podium interroge. Depuis le début de l'année, 249 demandes d'exportations ont déjà été autorisées vers 31 pays. De manière symbolique, un envoi de 250 000 doses du vaccin AstraZeneca en partance pour l'Australie a toutefois été bloqué par l'Italie dernièrement.

Ce même laboratoire a fait savoir que seul un tiers des doses prévues pour l'Europe au premier semestre serait finalement livré. Soit 200 millions de vaccins en moins dans une période cruciale – à condition bien sûr que ce vaccin continue d'être utilisé suite aux suspensions survenues dans plusieurs pays européens dont la France. Selon la firme anglo-suédoise, les difficultés d'approvisionnement sont dues aux restrictions d'importations en Inde et aux États-Unis. L'Union européenne se retrouve ainsi bien en mal de protéger ses intérêts face à un faisceau de contraintes : l'absence du levier que fournirait un vaccin produit par une firme européenne – en dehors du produit germano-américain de Pfizer –, les difficultés à produire sur son sol et enfin son attachement au multilatéralisme, qui la pousse à privilégier une libre circulation des doses.

Le bien-fondé de la stratégie européenne de vaccination

Si la mise en œuvre pose question, on peut rappeler la pertinence d'une approche européenne de l'approvisionnement en vaccins. Sur le plan sanitaire, l'enchevêtrement économique et humain des

Vingt-Sept rend nécessaire une vaccination coordonnée de la population.

La stratégie européenne est également un marqueur de solidarité. La répartition des 2,6 milliards de doses commandées par l'Union se fait au prorata des populations, la France récupérant 15% du total. À l'inverse, une négociation menée par chaque pays membre avec les laboratoires aurait amené à une compétition acharnée entre capitales européennes pour assurer leur approvisionnement, à l'image de la crise des masques chirurgicaux au printemps 2020. Et ce, avec le risque de voir les pays les plus forts démographiquement et économiquement prendre une avance durable sur leurs voisins.

Fidèle à ses valeurs tout comme à son attachement au bon fonctionnement de l'économie de marché, l'UE a attendu les premières alertes portant sur une redirection de la production européenne d'AstraZeneca au profit du Royaume-Uni pour mettre en place un mécanisme de contrôle des exportations. Elle a aussi renforcé sa politique industrielle, chargeant le commissaire français Thierry Breton du dossier. Ce dernier a fixé l'objectif d'une production sur le sol européen de deux à trois milliards de doses d'ici à la fin de l'année. Ce qui souligne en creux l'importante fuite des doses fabriquées jusqu'ici dans l'Union. Si l'UE et les Vingt-Sept participent à l'initiative Covax de soutien aux pays les plus fragiles, les doses conçues en Europe ont surtout été exportées dans des États développés, au Royaume-Uni (9 millions de doses) ou encore au Canada (3 millions).

Un risque sanitaire mais aussi politique pour l'Union

Les risques d'un retard dans la vaccination de la population apparaissent relativement évidents sur le plan sanitaire. Le nombre d'entrées en réanimation continue d'augmenter en France, par exemple. Pareil sur le plan économique, chaque semaine de confinement ou de mesures de couvre-feu accroît la récession de l'économie du continent.

Le péril est aussi politique. Un danger moins visible mais prégnant à long terme. Dans le rapport que l'Union entretient directement avec ses citoyens tout d'abord : chaque Européen ressent dans sa chair la lenteur vaccinale européenne à travers la maladie ou la restriction de ses déplacements. Pour la première fois de son histoire, l'UE a la charge d'un dossier où son action a un impact direct sur la vie ou la mort des habitants du continent.

Il faut souligner la révolution provoquée par la pandémie pour les institutions communautaires. Il y a encore tout juste un an, ces dernières ne s'occupaient des enjeux sanitaires que de manière marginale. Elles peuvent désormais sortir de l'année 2021 renforcées, plus à même de revendiquer de nouvelles compétences, fortes de la légitimité qu'apporterait le succès de la campagne

vaccinale. Sans quoi, la sphère publique européenne, et la Commission au premier chef, peut craindre un affaiblissement durable, victime d'un procès en inefficacité. Un écueil sérieux au vu des lourdes critiques qui se sont déjà largement fait entendre en Allemagne ou en Autriche.

Enfin, le risque politique tient également à la cohésion des Vingt-Sept. On a vu le Premier ministre hongrois Viktor Orbán se faire administrer le vaccin chinois Sinopharm il y a quelques semaines. Aujourd'hui, plusieurs autres États d'Europe centrale pensent se fournir en dehors de la procédure européenne. Au-delà des questions géopolitiques que pose l'achat de vaccins russes et chinois, la tentation pour des gouvernements nationaux de vouloir débloquer seuls la situation peut se comprendre. Elle risque toutefois de s'étendre à d'autres pays membres, brisant l'unité européenne.

Que ce soit en matière économique, commerciale, monétaire ou encore douanière, l'histoire de la construction européenne démontre que les pays membres ne consentent à mettre en commun des parts de leur souveraineté que lorsqu'il s'agit de la moins mauvaise solution. Charge à l'Union de prouver aujourd'hui que l'échelon communautaire est bien le plus pertinent pour protéger la santé des Européens.

La tribune a été également publiée sur le site des Échos [ici](#).